

Image not found or type unknown



Compte bancaire au nom d'un conjoint

Par **lafoun**, le **27/08/2009** à **00:57**

Bonjour, rnje voudrai savoir si un compte bancaire ouvert au nom de jeune fille de l'épouse - celle-ci étant mariée sous le régime de la communauté- lors d'un divorce si elle a mis de côté une partie de ses retraites etde son travail sup-rnplémentaire pour avoir une meilleure retraite devra-t-elle partager tous ses revenus avec son époux au moment de la séparation.Merci de me donner unernréponse au+tôt